

BUDGET PREVISIONNEL ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 AVRIL 2014

Assistaient à cette réunion, Monsieur GHAZI, Madame PITTET et Monsieur PASTOR.

Nous avons déjà demandé l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine A.G. les résolutions suivantes :

- autorisation d'assigner devant le tribunal des référés tout copropriétaire installant un appareil de climatisation ou effectuant des travaux sans autorisation préalable d'assemblée générale,
- autorisation pour le recours en cassation introduit par Madame XXXXX.
- autorisation pour procéder, après mise en demeure, à l'entretien des espaces verts privatifs aux frais exclusifs des copropriétaires défaillants,
- participation aux frais engagés par les membres du Conseil Syndical dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

Seront soumis à la prochaine A.G. les demandes suivantes :

- demande d'installation d'appareil de climatisation formulée par deux copropriétaires d'Archipel 1,
- demande de taille d'un mûrier platane situé sur le chemin piétonnier à la demande d'un copropriétaire d'Archipel 1,
- réparation ou changement du portail d'Archipel 2 selon devis que doit nous fournir M. GHAZI.

Un contrat de surveillance piscine est prévu pour la période du 19 Juillet au 23 Août et 5 devis ont été examinés : 2 ont été retenus en fonction de critères géographiques de l'entreprise et le choix du Conseil Syndical sera porté à la connaissance des copropriétaires.

Un budget prévisionnel de rigueur vous sera proposé pour l'exercice 2015-2016 (environ 120.500 €), c'est-à-dire un montant au plus près de la réalité du fait de la mise en place en 2015 du compte séparé ; il est vraisemblable que ce montant sera reconsidéré lors de l'A.G. de 2015 car il est probable que nous soyons tenus de prévoir un fonds de réserve ou affecté aux futurs travaux.